

CHÈQUES CADEAUX ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE

FICHE D'ADHÉSION COMMERÇANTS ET ARTISANS

L'enseigne dénommée ci-dessous, s'engage à accepter les chèques cadeaux
« Entre Bièvre et Rhône » comme moyen de paiement.

NOM DE L'ENSEIGNE	
ADRESSE POSTALE DE LA STRUCTURE	
N° SIRET	
Votre surface est-elle supérieure à 400 m² ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
RESPONSABLE DU DOSSIER	Nom : Prénom : Fonction : E-mail (obligatoire) : Tél. :
DESTINATAIRE DE LA NOTE DE REMBOURSEMENT Au moment du remboursement, une note est émise et envoyée par e-mail, soit au comptable , soit au gérant . Merci d'indiquer les coordonnées de la personne destinataire de ces e-mails.	Nom : Prénom : Fonction : E-mail (obligatoire) : Tél. :

ATTENTION : Les chèques cadeaux doivent être retournés, pour remboursement, dans un **délai maximum de trois mois après la fin de la date de validité**. Au-delà, le remboursement ne sera plus effectué. Une commission de 3% sera prélevée de votre remboursement et reversée à la Communauté de Communes.

À COMPLÉTER ET À RETOURNER _____

@ par mail à l'adresse : info@euridice-dev.com

ou

✉ par courrier à l'adresse suivante :

**Euridice Développement - Immeuble Hermès
145 Route de Millery - 69700 MONTAGNY**

+ joindre un **RIB** (relevé d'identité bancaire)

Fiche d'adhésion complétée par (nom et fonction) :

.....
.....

Date : / /

Signature et cachet